

TERME DE REFERENCE

Consultance pour la cartographie des systèmes d’alertes précoces existant à Madagascar et formulation de stratégie d’amélioration pour l’opérationnalisation des SAP cartographiés – Madagascar

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Croix-Rouge Malagasy (CRM) est une association de volontaires, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Elle est reconnue d’utilité publique ayant pour mission de prévenir et d’alléger la souffrance des vulnérables. Son domaine d’intervention inclut la gestion des risques de catastrophes dans les secteurs d’Eau, Hygiène et Assainissement, Habitat, Santé /Nutrition, Sécurité Alimentaire et Moyens de subsistance, la gestion des épidémies, le développement organisationnel et les premiers secours ; elle compte 10 333 volontaires répartis dans les 23 régions et 109 districts, emploie 139 staffs et compte actuellement 4 partenaires techniques et financiers à savoir : la FICR, la Croix-Rouge Allemande, la Croix-Rouge Française/PIROI, la Croix-Rouge Luxembourgeoise.

Madagascar demeure l’un des pays les plus exposés au changement climatique et à la variabilité météorologique (classé 3^e mondial en 2023). Cette vulnérabilité tient à sa situation insulaire et à la diversité des aléas qui l’affectent : cyclones tropicaux, glissements de terrain, inondations, sécheresses et infestations récurrentes (dont les impacts sur la sécurité alimentaire sont significatifs). Les autorités suivent également avec vigilance le risque sismique et de tsunami, compte tenu des zones de subduction régionales et de la sismicité observée. À ces contraintes naturelles s’ajoutent des enjeux structurels urbains et ruraux (exposition des habitats, pression foncière, dégradation environnementale, accès limité aux services de base) qui renforcent la vulnérabilité systémique et aggravent l’insécurité alimentaire chronique—l’un des défis humanitaires majeurs du pays.

La sévérité et la fréquence des catastrophes des dernières années ont radicalement modifié le paysage des risques à Madagascar. Les catastrophes à évolution rapide—telles que les cyclones Batsiraï et Emnati en 2022, puis Freddy en 2023, HONDE et JUDE en 2025—alternent désormais avec des crises à évolution lente caractérisées par l’insécurité alimentaire généralisée et la malnutrition aigüe. Ces phénomènes ne relèvent plus du registre du possible mais constituent une réalité certaine et quotidienne pour la majorité de la population malagasy. Cette dualité dans les types de catastrophes impose une approche multirisque intégrée, dépassant les systèmes d’alerte traditionnels axés sur les aléas rapides.

Depuis le début des années 2000, Madagascar a engagé des efforts notables pour déployer des Systèmes d’Alerte Précoce (SAP) par aléa. Toutefois, leur maintien en conditions opérationnelles demeure fragile en raison de contraintes techniques (capteurs, données, standardisation des formats), de limitations de coordination intersectorielle (chaînage vigilance→alerte→action, rôles et responsabilités) et de capacités locales inégales (ressources humaines, équipements, connectivité/énergie). Les évaluations convergent vers la nécessité d’une architecture cohérente et résiliente des alertes : gouvernance clarifiée (voix d’alerte

officielle), procédures opérationnelles standard (SOP) harmonisées (conforme au Common Alerting Protocol – CAP, préconisé par l’Organisation Mondiale de la Météorologie appliqué déjà petit à petit dans le Pays), interopérabilité des canaux jusqu’au dernier kilomètre, et dispositifs de mesure de performance (délais, portée, compréhension, changement de comportement.

Qu'elles soient rapides ou lentes, ces catastrophes érodent systématiquement les acquis développementaux que les communautés et les secteurs concernés ont construits au fil des années. Elles menacent directement les moyens de subsistance de millions de personnes et compromettent les perspectives de développement à long terme du pays. Les simples efforts de la partie institutionnelle et Gouvernementale ne suffisent pas, il y a un besoin d’engagement fidèle de toutes les parties prenantes – étatique, secteur privé, ONGs, SNU, Mouvement de la Croix Rouge, Société Civile, Académie/chercheur, etc.... – pour essayer de tous contribuer à la réduction de ces vulnérabilités, quelques soit leur secteurs d’activité, ainsi que leur cœur de métier. Cette dynamique justifie une action coordonnée et renforcée.

En réponse à ce contexte difficile (et après une série d'évaluations des besoins), le Programme local de préparation et de résilience multirisque (du 1er juillet 2024 au 31 mars 2027), financé par le ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), vise à renforcer la résilience locale face à l'augmentation des aléas et catastrophes climatiques à Madagascar, grâce à un programme pluriannuel et multisectoriel. Conformément au Plan pays 2024-2026 de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) pour Madagascar, en appui au Plan stratégique 2021-2025 de la Croix-Rouge Malagasy (CRM), toutes les activités prévues convergeront vers les résultats suivants :

- Résultat 1 : Les communautés sont mieux préparées et plus résilientes aux catastrophes tout en garantissant protection, inclusion et responsabilité
- Résultat 2 : La Croix-Rouge Malagasy est renforcée pour fournir des services de qualité, pertinents et accessibles de manière durable
- Résultat 3 : Les capacités de réponse locales et nationales sont renforcées pour assurer une réponse rapide en cas d'urgence

Le présent mandat s’inscrit pleinement dans l’architecture nationale de gestion des risques et des catastrophes, déjà alignée sur le Cadre de Sendai (2015–2030). La loi 2015-031 portant Politique Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes consacre le système d’alerte précoce (SAP) comme composante obligatoire de la GRC (art. 9) et exige son intégration dans tout plan d’intervention (art. 19, al. 2). À ce titre, le BNGRC—structure centrale opérationnelle—est l’autorité responsable du déclenchement de l’alerte et de l’activation des plans correspondants, garantissant la cohérence de la réponse au niveau national et déconcentré.

Cet alignement est renforcé par le Plan National d’Adaptation (PNA, 2021), qui priorise la mise en place d’un SAP multirisque capable de suivre des indicateurs sectoriels et multisectoriels en temps réel pour anticiper les impacts sur les ménages vulnérables et les secteurs clés (agriculture, pêche/élevage, santé, nutrition, éducation, WASH). Cette

orientation prolonge les enseignements de la SNGRC 2003–2015, qui soulignait déjà la nécessité de mécanismes financiers durables (déblocage rapide pour la préparation/mitigation) et d'un système cohérent d'information-alerte-communication.

Sur le plan international et partenarial, la consultance répond directement au Plan d'Action d'EW4ALL – Pilier 4 (Préparation & Réponse) en posant un protocole d'analyse commun entre SAP existants (Produit 4.5) et en vulgarisant/sécurisant le cadre réglementaire (Produit 4.14) auprès des autorités et des communautés. Elle favorisera également les interfaces inter-piliers : normalisation des messages (ex. CAP) et gouvernance de diffusion (« voix officielle ») avec le Pilier 3, amélioration de la connaissance du risque et des seuils avec les Piliers 1–2, et boucles de retour dernier kilomètre via les structures locales (CLGRC/CDGRC/CCGRC) et le centre d'appels.

En tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge Malagasy (CRM) met en œuvre son Plan stratégique 2021–2025—notamment la Priorité stratégique 1, Résultat 1.1 sur l'appui aux politiques et stratégies GRC—en contribuant à l'opérationnalisation des SAP et au renforcement de la préparation juridique/institutionnelle. L'initiative s'aligne également sur la Stratégie 2030 de la FICR (Priorité 2 – Évolution des crises et des catastrophes ; Catalyseur 1 – Engagement, influence, innovation et transformation numérique) en soutenant un plaidoyer fondé sur des preuves pour des SAP complets, interopérables et inclusifs, et en consolidant le développement institutionnel de la CRM au service des autorités publiques.

Ainsi, la Croix Rouge Malagasy en étroite collaboration avec le BNGRC souhaite recruter un consultant individuel ou un groupe de consultant pour la cartographie des SAP à Madagascar. Cette consultance constitue un levier d'intégration entre cadres nationaux (PNGRC/SNGRC, PNA), priorités EW4ALL et orientations FICR/CRM, pour aboutir à une gouvernance claire de l'alerte, des SOP harmonisées, des messages standardisés et une capacité de diffusion multicanale jusqu'au dernier kilomètre, soutenues par des mécanismes de financement pérennes et un dispositif de mesure de performance (délais, portée, compréhension, changement de comportement).

2. OBJECTIF GLOBAL DE LA CONSULTANCE

Cette mission de consultance vise à aider la Croix-Rouge Malagasy à se positionner comme un partenaire clé dans le renforcement des capacités d'intervention locales et nationales (Résultat 3 du Programme local de préparation et de résilience multirisque).

Le consultant devra cartographier les systèmes d'alerte précoce existants à Madagascar et effectuer une analyse des lacunes de chacun d'entre eux, avec une attention particulière aux éléments inhérents aux lois, politiques et protocoles qui règlent ces SAP, afin de formuler des recommandations qui seront consolidées dans un document de référence unique tel qu'un rapport de conclusions et de recommandations clés. En retour, cela contribuera à un contenu plus standardisé pour tous les systèmes d'alerte précoce à Madagascar, tout en garantissant

qu'ils bénéficient d'un ancrage institutionnel et d'une allocation de ressources appropriés pour rester opérationnels et satisfaire la dimension multirisque.

3. ACTIVITES A REALISER ET METHODOLOGIE

Le résultat souhaité de la consultation est de contribuer à l'établissement d'une norme de qualité pour les systèmes d'alerte précoce afin d'assurer une meilleure prise en compte de la dimension multirisque, ainsi qu'améliorer leur durabilité grâce à des mécanismes de financement solides et des arrangements institutionnels clairs.

4. PRODUITS ATTENDUS

Elle comprendra principalement les livrables suivants :

- a) Recenser les systèmes d'alerte précoce existants à Madagascar et les recueillir dans une base de données

Sur la base des informations sur les systèmes d'alertes disponibles, y compris dans le document cadre national sur les actions anticipatoires et les systèmes d'alerte précoce, le consultant doit procéder à des consultations pour vérifier les dispositions institutionnelles décrites autour de chacun d'eux et développer une base de données numérique contenant les informations saillantes pour chaque SAP. Dans la mesure du possible, le consultant devra prendre en compte non seulement les SAP nationaux, mais aussi ceux au niveau régional et local.

Cette base de données devrait aussi inclure la documentation de chaque système d'alerte précoce (tous les cadres pertinents permettant de savoir clairement qui fait quoi et quand). Il serait préférable de favoriser l'appropriation par les autorités publiques, idéalement le BNGRC, en hébergeant la base de données elle-même sur leur site web, pour que ces informations puissent être mises à disposition du public.

- b) Effectuer une analyse des lacunes des systèmes d'alerte précoce cartographiés

Bien que quelques limites aient déjà été soulignées dans la version précédente de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (2016-2020), comme le manque de ressources humaines et financières ou le manque d'infrastructures de prévision, il est également nécessaire d'approfondir le contenu de chaque système d'alerte précoce pour assurer la cohérence des politiques y afférentes, ainsi qu'assurer une plus grande intégration entre les différents SAP dans des SAP multirisque.

Une attention particulière doit être portée aux éléments inhérents aux lois, politiques et protocoles qui règlent ces SAP.

Pour réaliser une analyse des lacunes, le consultant doit s'inspirer du modèle des [Lignes directrices de la FICR sur la gouvernance des risques de catastrophe : Renforcement des lois, des politiques et des plans pour une gestion globale des risques de catastrophe](#). Néanmoins, le consultant peut suggérer des méthodes supplémentaires dans sa proposition.

- c) **Formuler des recommandations détaillées** basées sur l'analyse des lacunes à présenter lors d'un atelier de clôture

Sur la base de l'analyse des lacunes, le consultant doit formuler des recommandations détaillées qui puissent guider les autorités nationales, notamment le BNGRC, dans l'amélioration de l'ancrage institutionnel, l'allocation de ressources appropriés, ainsi que l'opérationnalisation jusqu'au dernier kilomètre (last mile) des systèmes d'alerte précoce à Madagascar. Une attention particulière doit être portée aux recommandations de modification de politiques, protocoles et lois qui règlent ces SAP.

Afin de sensibiliser à la situation et de garantir que l'information soit diffusée auprès des différents organismes stratégiques, un résumé des principales conclusions et recommandations issues de l'analyse doit aussi être préparé en guise d'outil de plaidoyer.

Les recommandations seront présentées lors d'un atelier participatif, qui aura le but de valider ces recommandations en question et d'identifier conjointement les prochaines étapes ou les goulots d'étranglement potentiels dans la réalisation des objectifs à long terme mis en évidence dans le contexte de ces termes de référence, notamment que tous les systèmes d'alerte précoce respectent les normes minimales en termes de contenu et ils sont tous opérationnels.

5. DUREE DE LA MISSION

La durée totale estimée de la consultance est de quarante-cinq jours calendaires (60) jours ouvrables, répartis comme suit : **vingt (20) jours** pour la réalisation des entretiens avec les principaux acteurs humanitaires au niveau national; **vingt (20) jours** pour le développement de la base de données des systèmes d'alertes précoces existants à Madagascar ; et **vingt (20) jours** pour l'analyse des lacunes et gaps dans l'opérationnalisation des SAP cartographiés mais aussi la formulation des recommandations détaillées. Ce calendrier inclura également le temps nécessaire à la préparation et la rédaction du rapport final de la consultance, à l'organisation logistique, à la coordination avec les parties prenantes. **Le planning exact sera affiné en concertation avec la Croix-Rouge Malagasy dès la contractualisation.**

6. Calendrier de remise des livrables

A l'issue de la prestation, les livrables attendus sont les suivants :

Activités	LIVRABLES	DATES
Rapport de démarrage incluant les méthodologies, les stratégies d'approches et les plannings de la consultance	Rapport de démarrage	J+5, soit 5 jours après la signature du contrat
Collecte d'informations préliminaires auprès des principales parties prenantes	Rapport de synthèse des entretiens	J+20, soit 15 jours après la validation du rapport de démarrage
Entretiens avec des informateurs clés		
Consolidation des résultats des entretiens avec informateurs clés (y compris chaque	Base de données des systèmes d'alerte précoce (SharePoint ou Google Drive)	

document individuel du système d'alerte précoce)		
Facilitations des discussions et appui à la publication 'live' de la base de données sur le site web d'une institution/agence publique	Base de données des systèmes d'alerte précoce disponible en ligne au grand public.	
Effectuer une analyse des lacunes des systèmes d'alerte précoce cartographiés	1) Projet de rapport d'analyse des lacunes validé 2) Version finale du rapport d'analyse des lacunes	J+40, soit 20 Jours après le rapport de synthèse des entretiens
Formuler des recommandations détaillées pour combler les lacunes identifiées et développer un outil de plaidoyer avec le résumé synthétique des recommandations	1) Version finale du rapport de recommandations détaillés 2) Outil de plaidoyer avec le résumé synthétique des recommandations	
Appuyer l'organisation et la facilitation d'un atelier de clôture axé sur la diffusion et la présentation des principales conclusions et recommandations	3) Rapport de l'atelier final avec plan pour les prochaines étapes discutées lors de l'atelier 4) Rapport final de consultance/mission	J+60, soit 60 jours après le rapport d'analyse des lacunes

7. QUALIFICATIONS ET PROFILS DU CONSULTANT OU GROUPE DE CONSULTANT

Le consultant doit avoir les critères suivants :

- Formation supérieure académique (au minimum Master) dans un domaine pertinent : gestion des risques et des catastrophes, Réduction des risques de Catastrophes, Géographie, sciences sociales, Action Anticipatoire, climatologie, droits, etc.
- Connaissances et expérience dans l'analyse et la révision de documents de politique relatifs à la gestion des risques de catastrophe, et plus particulièrement relatifs aux systèmes d'alerte précoce dans le contexte de Madagascar et avoir mené des services de conseil similaires.
- Expérience et compétences en matière de recherche, de documentation et d'études sur les politiques de la gestion des risques de catastrophe et/ou les questions liées au changement climatique
- Expérience en facilitation/coordination avec les principales parties prenantes (y compris dans la conduite d'ateliers)
- Excellente maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit, notamment pour la rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit, est souhaitable.
- Connaissance du contexte malgache fortement souhaitée ;

- Maîtrise du français obligatoire ; la connaissance de l'anglais est un atout.

8. INFORMATIONS A INCLURE DANS L'OFFRE :

Les consultants ou groupes de consultants intéressés sont invités à soumettre leur offre en trois parties principales :

A. Documents Administratifs

- Copie de la CNI ou du passeport du consultant ou du premier responsable de l'entité soumissionnaire
- Note justifiant la qualité et pouvoir du signataire de la soumission dûment signée
- Copies certifiées conformes de :
 - a. Dernière patente ou carte fiscale à jour
 - b. Carte NIF à jour
 - c. Extrait du registre du commerce

B. Proposition technique (n'incluant pas le prix) doit comporter :

- 1) La méthodologie de mise en œuvre de la consultance incluant les différentes étapes de la réalisation et conformément au délai d'exécution proposée
- 2) Un planning prévisionnel
Le planning prévisionnel détaillé doit se conformer au calendrier de remise des livrables
- 3) Les CVs du personnel clés
- 4) 03 Références similaires incluant les contacts des commanditaires et/ou des bénéficiaires

C. Proposition financière

Le soumissionnaire indiquera dans le « tableau des coûts » le coût global de la prestation en vertu des spécifications.

Sur les coûts doivent apparaître :

- Les montants Hors TVA,
- Le montant de la TVA
- Et les montants TTC.

Les entreprises non assujetties à la TVA doivent mentionner la valeur 0 sur la partie TVA et fournir les pièces justificatives de non-assujettissement.

L'offre financière avec tous les coûts indiqués en **Ariary**, devra faire mention des conditions et modalités de paiement.

La CRM ne remboursera pas les coûts non inclus dans l'offre ainsi que les coûts des outils de travail normaux (par exemple, les ordinateurs personnels portables).

Les frais de déplacement et tous les coûts relatifs aux déplacements ne font pas partie du champ d'application du présent appel d'offres.

Le soumissionnaire prendra à sa charge tous les coûts liés à la préparation et la soumission de la Proposition. La CRM ne peut en aucun cas être tenue responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat obtenu par la Proposition.

9. EVALUATION DES OFFRES

Évaluation des propositions

Le soumissionnaire doit démontrer que les exigences ont été pleinement comprises et que les méthodes et les ressources proposées sont convenables et seront employées de manière appropriée pour accomplir les tâches requises. Lors de l'élaboration de la proposition de services, le soumissionnaire doit respecter les exigences demandées. Le document doit être clair, complet et rédigé de façon lisible.

a) Examen préliminaire :

Lors de l'ouverture des soumissions, la CRM procédera à un examen préliminaire des soumissions. Elle pourra rejeter au cours de l'examen préliminaire toutes soumissions qui ne respecteront pas les conditions fixées, sans autre consultation du soumissionnaire concerné.

L'examen préliminaire se basera sur **la vérification des pièces administratives demandées**. Les soumissions qui seront incomplètes pourront, à la seule et à l'entière discrétion de la CRM, être rejetées ou exclues de tout examen supplémentaire à tout moment en cours d'évaluation, y compris postérieurement à l'examen préliminaire.

Des compléments ou modifications de documents fournis peuvent être demandés au besoin par le comité d'évaluation.

b) Evaluation :

La grille d'évaluation ci-dessous servira de canevas pour l'évaluation. Il est donc important pour le soumissionnaire de s'assurer qu'il a bien fourni toutes les documentations demandées.

❖ Critères d'évaluation technique (grille d'évaluation)

Les notes suivantes seront attribuées compte tenu de l'importance de chaque critère :

N°	Critères techniques	Points
1	Méthodologie : description, qualité et pertinence de la stratégie de réalisation de la consultance, cohérence du	/ 40

	processus de réalisation de l'étude conformément aux instructions, qualité du document proposé	
A	Pertinente, complète et conforme aux clauses techniques	40
B	Moyennement pertinente / complète et conforme aux clauses techniques	20
C	Incomplète et/ou non pertinente et/ou non conforme aux clauses techniques/non proposée	0
2	Planning : chronogramme détaillé, et pertinent par rapport à la méthodologie proposée, et cohérent entre eux	/10
A	Adapté, conforme / pertinent / cohérent	10
D	Non adapté, non conforme ou Non proposé	0
3	4. Les expériences (durant les 10 dernières années) confirmées en conduite de formation et d'atelier de manière participative et de plans de renforcement de capacités avec attestation de bonne fin d'exécution en matière de Gestion des Risques et des catastrophes / reconnaissance	/25
A	7 à 10 références / expériences avec toutes les preuves à l'appui	25
B	4 à 6 références / expériences avec toutes les preuves à l'appui	15
C	1 à 3 références / expériences avec toutes les preuves à l'appui	10
D	Aucune référence / expérience ou non fourni	0
4	Personnel : Pertinence de l'équipe proposée (compétences)	/25
	- Les membres de l'équipe doivent être titulaires d'un diplôme d'au moins BAC+5 et disposer d'une expertise avérée dans la conduite de formation dans le domaine de la gestion des risques et des catastrophes, sciences sociales, climatologie, et disposant par ailleurs d'une solide expérience en évaluation des besoins	
	- Ayant de personnel déjà occupé un poste dans la gestion ou la réduction des risques et des catastrophes	

A	Liste complète avec 4 ou 5 personnels clés et des CV pertinents, diplômes (lisibles et certifiés) et lettre de disponibilité	25
B	2 ou 3 personnels clés et des CV pertinents, diplômes (lisibles et certifiés) et lettre de disponibilité	15
C	1 personnel ou pas de proposition de personnel	0
TOTAL		100

La note technique (Nt) minimale de qualification requise pour que l'offre soit considérée pour l'évaluation financière est de : **60 points**

❖ Critères d'évaluation financière

Le prix proposé aura une note de **100 points**

La proposition financière dont le prix est le moins élevé (Pm) se verra attribuer la note de prix (Np) maximale de 90 points.

La note de prix des autres propositions sera calculée par la formule ci-après :

$Np = 100 \times Pm / P$ où Np est la note de prix, Pm le prix le moins élevé et P est le prix de la proposition évaluée.

Le score final sera calculé avec le total pondéré de l'offre technique (aura une pondération de 70% lors de l'évaluation) et l'offre financière (aura une pondération de 30% lors de l'évaluation)

La date limite de dépôt des offres est fixée au Mercredi 11 Février 2026 à 10h00 heure de Madagascar.

La date limite pour les demandes d'éclaircissement est fixée au Vendredi 06 Février 2026 à 12h00, heure de Madagascar. Les réponses seront communiquées dans un délai de deux jours au plus tard.